

NOTE DE CONJONCTURE

de l'Opco des Entreprises de Proximité

N°6 / Avril 2022

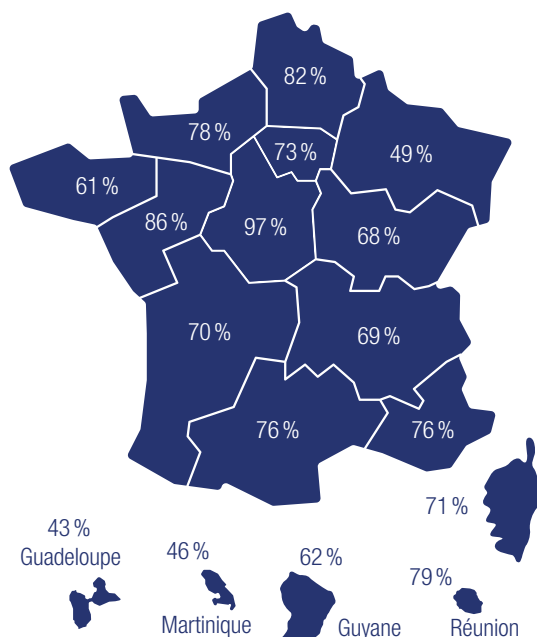
LA FORMATION, UN ENJEU POUR LES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

En mars, 2179 entreprises de l'économie de proximité prévoient de former leurs salariés (lire la suite en page 2).

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

72 % des entreprises prévoient de **former leurs salariés** dans l'année à venir
(Base 3 037 REFLEx – mars 2022)

Taux d'intention de formation par région
(Base 3 037 REFLEx – mars 2022)



Taux d'intention de formation par secteur
(Base 3 037 REFLEx – mars 2022)

	Mars 2022	2021
Artisanat alimentaire	58 %	31 %
Professions libérales	74 %	37 %
Services de proximité	73 %	53 %

En mars, le taux d'intention de formation reste stable par rapport à celui du mois précédent (-2 points), et légèrement supérieur à celui recensé en mars 2021 (+5 points).

Les thématiques de formations les plus plébiscitées demeurent les formations spécifiques aux métiers (65 % des intentions de formation). Viennent ensuite les formations sécurité puis les formations vente.

Les intentions de formation varient fortement selon les secteurs d'activité. Ainsi, en mars 2022, 93 % des chefs d'entreprise relevant de la branche des remontées mécaniques prévoient de former leurs salariés alors que seulement 32 % des chefs d'entreprise du commerce de détail de la chaussure l'envisagent.

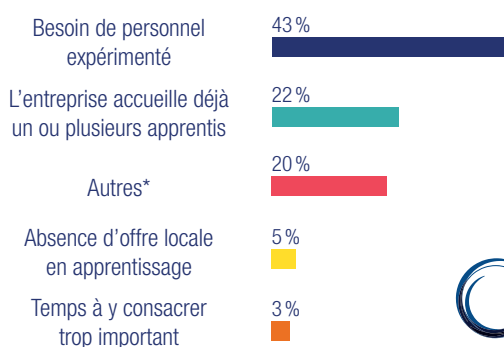
ALTERNANCE

L'**alternance** est plébiscitée par **43 % des entreprises** qui envisagent de **recruter**
(Base 3 037 REFLEx – mars 2022)

En mars, selon notre enquête REFLEx, ces intentions de recrutement représenteraient potentiellement 842 postes en contrats d'apprentissage.

Parmi les postes concernés, les métiers de la petite enfance, de la boulangerie, de la boucherie ou d'agent commercial en immobilier arrivent en tête.

Les freins au recrutement en apprentissage



* Besoin de salarié à temps plein ou de personnel en contrat d'insertion

LA FORMATION, UN ENJEU POUR LES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

En mars, 2179 entreprises de l'économie de proximité prévoient de former leurs salariés. Malgré le contexte du mois de mars, marqué notamment par la guerre en Ukraine, et les premières conséquences sur l'économie française, les chefs d'entreprise des secteurs de l'économie de proximité restent confiants. Les perspectives concernant l'évolution du chiffre d'affaires sont orientées à la hausse, plus spécifiquement dans les laboratoires d'analyses, les services funéraires ou au sein du secteur de la promotion immobilière.

En mars, selon notre enquête REFLEx menée auprès de 3 037 entreprises, le taux d'intention de formation reste élevé : **72 % des chefs d'entreprise prévoient de former leurs salariés dans l'année, principalement sur les techniques spécifiques aux métiers.** Ce taux atteint près de 90 % dans les secteurs de la miroiterie, de la promotion immobilière ou au sein des entreprises de désinfection, de désinsectisation et de dératisation.

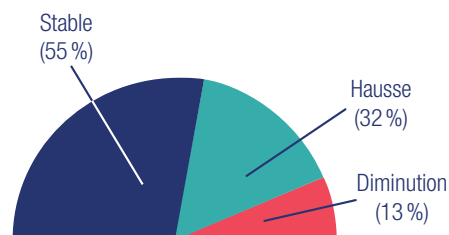
Le dispositif de l'alternance reste très plébiscité par les chefs d'entreprise de l'économie de proximité puisque 43 % d'entre eux envisagent de recruter un alternant dans les mois à venir. Plus globalement, le taux d'intention de recrutement poursuit sa progression et atteint son plus haut niveau depuis janvier 2021 : 40 % des chefs d'entreprise envisagent de recruter dans les 6 prochains mois.

Pour une large part, l'exercice des métiers concernés par ces recrutements nécessitera des **compétences techniques spécifiques qui s'acquerront par le biais d'une formation professionnelle initiale ou continue.**

En mars, selon notre enquête REFLEx, 87 % des chefs d'entreprise déclarent un chiffre d'affaires stable ou en hausse.

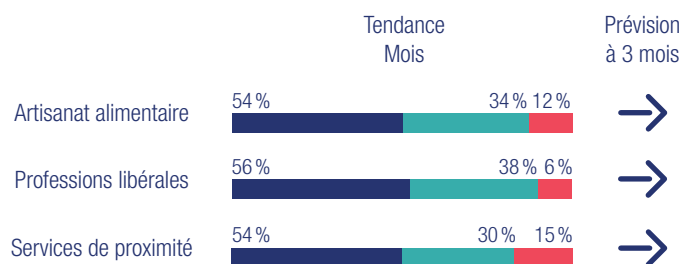
26 % des chefs d'entreprise prévoient une hausse de leur chiffre d'affaires pour les 3 mois à venir. 22 % des chefs d'entreprise du secteur de la promotion immobilière prévoient une hausse de leur effectif.

L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES

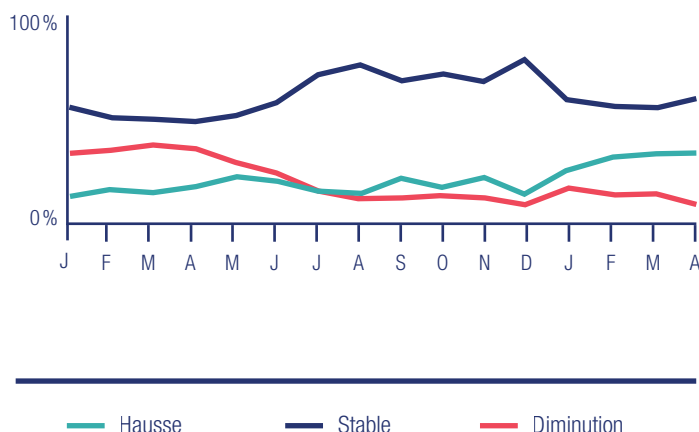


Perception par les chefs d'entreprise de l'évolution de leur chiffre d'affaires (Base 3 037 REFLEx – mars 2022)

Perception par les chefs d'entreprise de l'évolution de leur chiffre d'affaires



Perception par les chefs d'entreprise de l'évolution de leur chiffre d'affaires depuis le 1^{er} janvier 2021



40 % des entreprises envisagent de recruter dans les 6 mois

(Base 3 037 REFLEx – mars 2022)

En mars, selon notre enquête REFLEx, **le taux d'intention de recrutement** (40 %) progresse de 3 points par rapport au mois précédent, et **atteint son plus haut niveau depuis janvier 2021**. 2 724 postes seraient à pourvoir au sein des entreprises interrogées.

La hausse des projets de recrutements est constatée dans le secteur de l'artisanat alimentaire (49 % d'intention d'embauche), et des services de proximité (42 % d'intention d'embauche).

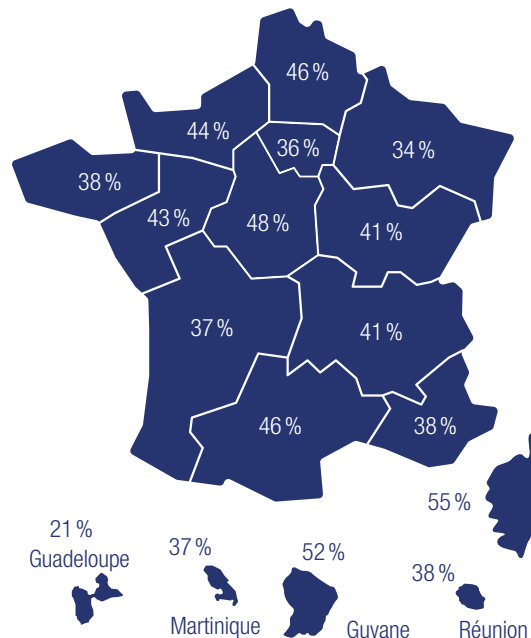
Les métiers les plus recherchés sont les **métiers du conseil (926 postes conseillers clientèle à distance / téléconseillers), les postes de service à la personne (183 postes d'auxiliaire de vie/assistant de vie)**.

La moitié des chefs d'entreprise ayant des intentions d'embauche déclarent des **difficultés de recrutement**. Les services funéraires déclarent par exemple de fortes difficultés à recruter des agents de chambre funéraire.

Selon France Stratégie et la DARES*, la majorité des métiers en tension aujourd'hui continuerait de l'être ou verrait ses difficultés de recrutement s'aggraver d'ici 2030. Dans ces professions, la résorption des tensions actuelles et des déséquilibres futurs passerait principalement par une amélioration de leur attractivité (aide à domicile, personnels de ménage).

*Rapport « Les métiers en 2030 » du groupe Prospective des métiers et qualifications.

Taux d'intention de recrutement par région
(Base 3 037 REFLEx – mars 2022)



ZOOM SUR: L'accueil de stagiaires au sein des entreprises de l'économie de proximité

En mars, 43 % des chefs d'entreprise se disent prêts à accueillir des stagiaires

(Base 3 037 REFLEx – mars 2022)

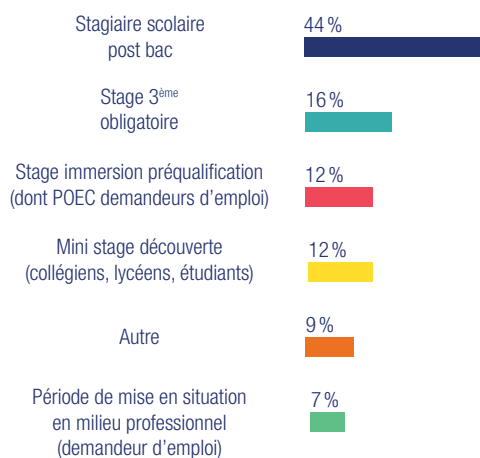
En mars, selon notre enquête REFLEx, 43 % des chefs d'entreprise se disent prêts à recevoir des stagiaires. Ce taux atteint 62 % dans certains secteurs d'activité, notamment au sein du notariat.

L'accueil de stagiaires (post bac) reste privilégié (44 %) par les chefs d'entreprise.

Seulement 19 % des chefs d'entreprise sont favorables à participer à des actions de promotion des métiers. Les forums des métiers arrivent en tête des types de présentation (50 %).

Le taux d'entreprises prêtes à accueillir des stagiaires ou à participer à des actions de promotion des métiers est plus important au sein des structures de plus de 11 salariés : 67 % des entreprises de +50 salariés se disent prêtes à accueillir un stagiaire.

Type de stage



L'OPCO DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ



402 000
entreprises



3 M
salariés



95
implantations



1 100
collaborateurs

53 branches professionnelles & les entreprises non couvertes par une convention collective dont l'activité principale relève du champ d'intervention d'Opco EP.

IDCC 0184	● Imprimerie de laurier et Industries Graphiques
IDCC 0240	● Personnel des Greffes des tribunaux de commerce
IDCC 0454	● Remontées mécaniques et domaines skiables
IDCC 0614	● Industries de la sérigraphie et des procédés d'impression numérique connexes
IDCC 0733	● Détaillants en chaussures
IDCC 0759	● Pompes funèbres
IDCC 0843	● Boulangerie-pâtisserie (entreprises artisanales)
IDCC 0915	● Sociétés d'expertises en matière d'évaluations industrielles et commerciales
IDCC 0953	● Charcuterie de détail
IDCC 0959	● Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
IDCC 0992	● Boucherie, boucherie-charcuterie et boucherie hippophagique, triperie, commerces de volailles et gibiers
IDCC 0993	● Prothésistes dentaires et personnels des laboratoires de prothèse dentaire
IDCC 1000	● Personnel des cabinets d'avocats
IDCC 1850	● Avocats salariés
IDCC 1043	● Gardiens, concierges et employés d'immeubles
IDCC 1147	● Personnel des cabinets médicaux
IDCC 1267	● Pâtisserie
IDCC 1286	● Confiserie, chocolaterie, biscuiterie (détaillants et détaillants-fabricants)
IDCC 1404	● Maintenance, distribution et location de matériels agricoles, de travaux publics, de bâtiment et de manutention, de motoculture de plaisance et activités connexes (SDLM)
IDCC 1408	● Négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers
IDCC 1412	● Installation sans fabrication, entretien, réparation, dépannage de matériel aéronautique, thermique, frigorifique et connexes
IDCC 1483	● Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles
IDCC 1499	● Miroiterie, transformation et négoce du verre
IDCC 1504	● Poissonnerie
IDCC 1512	● Promotion Immobilière
IDCC 1527	● Immobilier
IDCC 1589	● Mareyeurs-expéditeurs

IDCC 1605	● Entreprises de désinfection, désinsectisation et dératisation
IDCC 1611	● Entreprises de logistique de communication écrite directe
IDCC 1619	● Cabinets dentaires
IDCC 1621	● Répartition pharmaceutique
IDCC 1875	● Vétérinaires : personnel salarié des cabinets et cliniques vétérinaires
IDCC 2564	● Vétérinaires praticiens salariés
IDCC 1921	● Personnel des huissiers de justice
IDCC 1951	● Cabinets ou entreprises d'expertises en automobile
IDCC 1978	● Fleuristes, vente et services des animaux familiers
IDCC 1982	● Négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques
IDCC 1996	● Pharmacie d'officine
IDCC 2098	● Personnel des prestataires de services du secteur tertiaire
IDCC 2205	● Notariat
IDCC 2219	● Taxis
IDCC 2272	● Assainissement et maintenance industrielle
IDCC 2329	● Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation et personnel salarié - non avocat
IDCC 2332	● Entreprises d'architecture
IDCC 2596	● Coiffure et professions connexes
IDCC 2697	● Personnel des structures associatives cynégétiques (chasse)
IDCC 2706	● Personnel des administrateurs & mandataires judiciaires
IDCC 2785	● Offices des commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
IDCC 2978	● Personnel salarié des agences de recherches privées
IDCC 3013	● Librairie
IDCC 3032	● Esthétique, cosmétique et enseignement technique et professionnel liés aux métiers
IDCC 3127	● Entreprises privées de services à la personne
IDCC 3239	● Secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile
	● Interprofession du champ d'intervention Opco EP

MÉTHODOLOGIE

Les résultats présentés ci-dessous sont issus de l'exploitation de **3 037 enquêtes REFLEx** administrées auprès des entreprises adhérentes à Opco EP du 1^{er} au 31 mars 2022 (9 340 depuis le 1^{er} janvier 2022).

Le REFLEx est l'acronyme de **Repérage Flash Emploi**. C'est un questionnaire administré auprès des entreprises du champ d'Opco EP, dans le cadre d'une visite ou d'un contact téléphonique qui vise à collecter des informations déclaratives auprès des entreprises : activité, besoins en recrutement, besoins en formation.